

Juin 2026

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

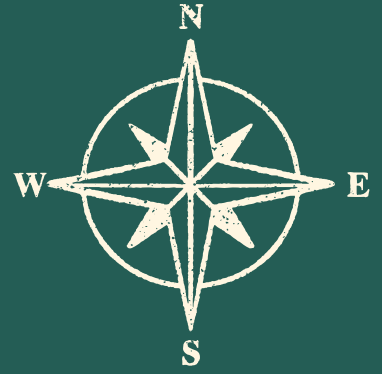
Lola Mahieux

MON MANUEL DE

l'Action Culturelle



Sommaire



La culture, c'est quoi, à quoi ça sert ?	1
Mon lexique culturel	3
Les différentes formes de culture	5
Les droits culturels	9
Le non-accès à la culture	12
« Le portrait »	15
Mes découvertes et mon projet	17

La culture, c'est quoi, à quoi ça sert ?

Pour commencer, nous allons définir ce qu'est la « Culture ». Pas la définition que l'on trouverait dans un dictionnaire ou sur internet, mais une définition plus subjective, car chaque personne a sa propre définition de la culture en fonction de son vécu, de son éducation, de ses goûts et bien sûr de l'importance qu'il lui accorde.

Pour moi, la Culture, c'est tout ce qui nous rend humains, ce qui développe notre esprit et notre imagination, et crée du lien entre nous.

Je pense que la Culture, ce sont aussi LES cultures, ce sont des connaissances, des croyances, des traditions, des arts, des lettres, mais aussi des normes, des mœurs, des comportements et des habitudes.

La Culture a différents apports :

Elle nous invite à réfléchir, à nous connaître, à nous comprendre et à développer un esprit critique. Elle développe également notre monde social, car elle nous permet de faire des rencontres, que ce soit avec des artistes, des médiateurs, ou d'autres amateurs. (Par exemple, les spectateurs d'un spectacle, d'un film au cinéma, les visiteurs d'une exposition, avec qui on partage peut-être des goûts, des avis, des impressions, ou dont on peut apprendre quand ceux-ci contredisent les nôtres.)

D'un point de vue politique et sociétal, la Culture nous invite souvent à nous questionner, à réfléchir à ce qui a été, à ce qui est, et à ce qui pourrait être. Un spectacle comme *Sarab*, par l'émotion qu'il crée en nous, fait que nous nous sentons concernés par une actualité qui nous semblait auparavant abstraite, un simple titre de plus au JT. Des œuvres comme celles de Zola ou de Jane Austen nous poussent à voir l'absurde d'une société quand celle-ci ne voyait pas ses propres défauts. La culture fait changer les points de vue.

Sur le plan économique, la Culture représente également un moteur souvent sous-estimé. Les industries culturelles et créatives – cinéma, musique, arts vivants, édition, patrimoine – génèrent des emplois, attirent le tourisme et dynamisent les territoires. Une ville qui investit dans sa vie culturelle devient plus attractive, plus vivante. En ce sens, la Culture n'est pas un luxe réservé à quelques-uns, mais un levier de développement collectif. Elle valorise aussi les savoir-faire locaux et les traditions, créant une identité qui se partage et se transmet.

Enfin, la Culture évolue. Elle, comme les œuvres qui la composent, ne sont pas figées : les classiques sont reformulés, réimaginés, les thématiques réabordées, repensées. De génération en génération, la Culture se réinvente.

En définitive, à quoi sert la Culture ? Elle sert à nous construire individuellement, à nous relier les uns aux autres, à interroger le monde et à le transformer. Elle est à la fois miroir et fenêtre : miroir de ce que nous sommes, fenêtre sur ce que nous pourrions devenir. Loin d'être un simple divertissement, elle est une nécessité – pour l'individu, pour la société, et pour l'humanité tout entière.

La Culture ne se résume pas à une seule utilité, d'ailleurs, en voici plusieurs fonctions :

1. Fonction identitaire : *La Culture forge qui nous sommes.*

Elle nous ancre dans une histoire, une communauté, un héritage. Qu'il s'agisse d'une fête traditionnelle, d'une langue régionale ou d'un style musical, elle nous donne un sentiment d'appartenance tout en nous distinguant. De plus, nos lectures, les films que nous voyons, une peinture qui nous touche particulièrement, tout cela forge une personnalité. Cela nous rapproche de ceux qui se sentent proches de ces œuvres. Un exemple actuel serait la communauté Booktok sur les réseaux sociaux qui discute et partage sur différents livres.

2. Fonction émancipatrice : *La Culture libère.*

Elle ouvre des portes vers d'autres mondes, d'autres façons de penser, d'autres modes de vie. Lire un roman, voir une pièce de théâtre ou découvrir une peinture, c'est s'affranchir momentanément de son propre quotidien pour élargir sa vision du monde, au-delà de ce que nous connaissons. Elle permet à chacun, quel que soit son milieu, de se dépasser, d'apprendre et de grandir. Elle permet de voyager sans quitter sa partie du monde.

3. Fonction critique et citoyenne : *La Culture éveille les consciences.*

Elle questionne les normes, dénonce les injustices, provoque le débat. L'art engagé, qu'il soit littéraire, musical ou visuel, a toujours été un outil de résistance et de transformation sociale. Elle forme des citoyens capables de penser par eux-mêmes et de ne pas subir passivement le monde qui les entoure. C'est pourquoi encore aujourd'hui, l'une des missions des acteurs culturels est de former des CRACS.

4. Fonction sociale et fédératrice : *La Culture rassemble.*

Elle crée des espaces de rencontre, de partage et d'échange entre des personnes qui ne se seraient peut-être jamais croisées autrement. Un festival, un musée, une salle de cinéma sont des lieux où les différences s'effacent temporairement au profit d'une expérience commune. Elle lutte ainsi contre l'isolement et le repli sur soi.

5. Fonction thérapeutique et épanouissante : *La Culture fait du bien.*

La pratique artistique et la découverte culturelle participent au bien-être mental et émotionnel. Elle permet d'exprimer ce que les mots seuls ne suffisent pas à dire, de traverser des émotions difficiles, ou de découvrir de nouvelles émotions. Les médiations culturelles et la présence de bibliothèques en milieu hospitalier ou carcéral en sont la preuve.

6. Fonction économique et territoriale : *La Culture crée de la valeur.*

Les secteurs culturels représentent des millions d'emplois et contribuent significativement au PIB. Le patrimoine, le tourisme culturel, les événements artistiques dynamisent des régions entières. Investir dans la culture, c'est aussi investir dans l'attractivité et le rayonnement d'un territoire. C'est pourquoi des centres culturels comme la Maison Culturelle d'Ath consacrent tout un pan de leur contrat-programme au territoire.

7. Fonction mémorielle : *La Culture préserve et se souvient.*

Elle est la mémoire collective de l'humanité. À travers les archives, les musées, les coutumes, les traditions orales ou les œuvres littéraires, elle transmet d'une génération à l'autre les savoirs, les valeurs et les expériences accumulées. Elle permet de ne pas oublier.

Mon lexique culturel



ACTION CULTURELLE

Ce sont toutes les démarches visant à rendre la Culture accessible à tous, attractive et dynamique. Ce sont tous les événements qui ont pour but de faire vivre la culture et de la transmettre. Elle comprend la démocratie culturelle et la démocratisation culturelle, et est souvent accompagnée d'une médiation culturelle.

CEC (Centre d'Expression et de Créativité)

Lieu qui offre à tout le monde l'occasion d'exprimer sa créativité par des activités, des ateliers manuels. Il s'adresse à tous les publics. Il essaie souvent d'accorder ses ateliers avec des thématiques actuelles et citoyennes.

CENTRE CULTUREL

C'est un lieu qui a pour objectif de rendre la culture accessible à un maximum de gens dans leur zone. Il propose une large gamme d'activités, allant des spectacles aux ateliers en passant par les animations en scolaire et tout public. Il a des objectifs fixés avec l'aide des habitants de sa région, rassemblés dans son contrat-programme. Il participe à l'attractivité de son territoire.

CONTRAT-PROGRAMME

C'est un outil de politique culturelle. C'est un document qui reprend les projets qu'un centre culturel souhaite mener sur 5 ans, dans le but de demander un subventionnement à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est souvent basé sur une analyse partagée réalisée avec l'aide des habitants de la région où se trouve le centre culturel. Sur base de cette analyse, il reprend des objectifs, une vision et un plan concret des projets.

CÔTÉ COUR

Le côté droit de la scène, vu du public.

CÔTÉ JARDIN

Le côté gauche de la scène, vu du public.

CRACS (Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire)

Les organisations culturelles essaient de transformer les gens, surtout les jeunes, pour qu'ils s'engagent dans la société de façon solidaire et développent leur esprit critique. CRACS est une attitude à adopter.

DÉMOCRATIE CULTURELLE

C'est la culture par tous. Donner les moyens à tous de vivre et de pratiquer la culture, que ça ne soit pas une pratique élitiste mais accessible à tous les citoyens.

DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

C'est la culture pour tous. Elle reprend toutes les actions visant à rendre la culture accessible, notamment financièrement mais aussi en la vulgarisant, en adaptant le langage pour mieux transmettre le message.

ÉDUCATION PERMANENTE

Elle a pour but l'éducation des adultes pour favoriser leur participation aux activités culturelles et citoyennes. Par exemple en organisant des conférences, des expositions sur certains concepts,...

MÉDIATEUR

Personne qui accompagne la culture et sa découverte, pour permettre un point de vue, donner des clés de lecture, de compréhension, ouvrir des portes, le tout en utilisant différents outils, des animations. C'est une personne polyvalente et créative.

MÉDIATION CULTURELLE

Créer un échange, du lien avec la culture. La médiation guide vers une compréhension et une appropriation de la culture. Elle rend la culture proche, moins abstraite.

PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique)

Il touche tous les élèves de la maternelle aux secondaires. Il permet à la culture et aux arts de s'inviter dans le parcours scolaire des enfants et donc de développer leur esprit critique et leur sensibilité artistique ainsi que leur créativité et le connaissance du patrimoine. Par exemple avec des animations qui allient réflexions sociétales et création manuelle.

POLITIQUES CULTURELLES

C'est l'ensemble des initiatives mises en place par le gouvernement dans le but de favoriser l'accès à la culture pour tous, de promouvoir la culture, et de la financer. Elles sont mises en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

PRATIQUES AMATEURES

Tout le monde a le droit de pratiquer la culture, sans pour autant en faire son métier.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Certains événements culturels sont mis en œuvre par des personnes qui ont fait de leur pratique culturelle leur métier.

RÉGISSEUR

Personne responsables de la bonne organisation matérielle d'un spectacle, de la gestion des lumières, du son, à l'installation des décors.

SCÉNOGRAPHIE

On raconte une histoire. Peut s'appliquer au théâtre, au cinéma, à une exposition, ... C'est la narration, le fil conducteur de l'événement.

VULGARISER

Rendre compréhensible pour tout le monde, même s'ils n'ont pas de notions sur le sujet abordé. Utiliser des mots, des termes adaptés au public concerné.

Les différentes formes de culture

LES DISCIPLINES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

On pense souvent d'abord aux grands arts : au théâtre, au cinéma, à la peinture, à la musique ou encore aux lettres. Mais la culture ne se limite pas à ces grands domaines traditionnels. D'autres disciplines, parfois moins reconnues, plus « niches », font également partie du paysage culturel.

Les arts de la scène : Le théâtre, la danse, l'opéra, le cirque, la comédie musicale... Les arts de la scène regroupent toutes les formes d'expression qui se vivent en direct, devant un public.



Cabaret de l'école de cirque Ball'istik, 17/01/2026

Les lettres : La littérature, la poésie, l'essai, la bande dessinée, le roman graphique... Les lettres sont le domaine de la langue mise au service de l'imaginaire, de la réflexion et du témoignage. Lire, c'est voyager dans le temps et l'espace sans même quitter son fauteuil, comprendre des réalités que l'on n't aurait jamais vécues autrement. Des grands classiques aux auteurs contemporains, la littérature reste l'un des domaines culturels les plus étudiés.

Les arts plastiques : La peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, la céramique ou encore l'installation artistique, et plus récemment l'art digital.

Le cinéma : On l'appelle aussi le Septième Art, le cinéma est à la fois industrie et expression artistique. Il raconte des histoires, documente le réel, explore l'imaginaire. De Hollywood au cinéma d'auteur, en passant par les documentaires militants ou les animations faites à la main, le cinéma est l'une des formes culturelles les plus accessibles et les plus universellement partagées.

La musique : Elle est sans doute la forme culturelle la plus présente dans nos vies. Elle traverse toutes les cultures, toutes les époques, tous les milieux sociaux. Du classique au jazz, du rap au rock, en passant par l'électronique ou le folk, elle accompagne nos vies, qu'on l'écoute volontairement dans ses écouteurs, qu'elle passe à la radio ou soit diffusée dans les haut-parleurs d'un magasin. Elle est avec nous dans nos fêtes, mais aussi dans nos deuils.

La photographie : Elle documente, elle dénonce, elle embellit, elle questionne. À mi-chemin entre témoignage et création artistique, elle permet d'immortaliser des instants, de figer des souvenirs. Des photoreporters aux artistes plasticiens, en passant par les photographes de rue ou les portraitistes, ses formes sont infinies.

Les arts de la rue : Le street art, le graff, le cirque, le théâtre de rue, la danse urbaine, les performances publiques... Les arts de la rue ont cette particularité de s'inviter dans l'espace public. Ils rendent la culture accessible à tous, sans billet d'entrée, sans code vestimentaire, sans seuil à franchir. Ils interrogent, surprennent, embellissent le quotidien. Des œuvres emblématiques de Banksy aux fresques collaboratives dans nos villes, ils transforment l'espace urbain en galerie à ciel ouvert. Il est même parfois mis en valeur dans des événements tel que le festival Sortilège, Art et vous organisé par la Maison Culturelle d'Ath.



Nuit des Lum'rottes, Quevaucamps, 25/10/2025

Les arts culinaires : La gastronomie est une forme culturelle à part entière. Chaque plat raconte une histoire, un territoire, une tradition. Les recettes transmises de génération en génération sont une trace de notre culture, notre patrimoine. Cuisiner, partager un repas, explorer une cuisine étrangère, c'est aussi un acte culturel. De plus, certaines transforment l'aliment en œuvre d'art par la sculpture et la composition.

La mode : Souvent réduite à l'industrie ou aux défilés, la mode est pourtant une discipline artistique à part entière. Elle reflète les évolutions d'une société, ses valeurs, ses tensions, ses aspirations. Les grands créateurs comme les stylistes de rue sont des artistes qui jouent avec les matières, les couleurs et les formes pour dire quelque chose du monde dans lequel ils vivent, à l'image de Coco Chanel qui a libéré les femmes du corset.



LES LIEUX CULTURELS



Les lieux traditionnels : Bien sûr, il existe les lieux plus classiques, plus institutionnels. On pense notamment aux musées, aux bibliothèques, aux théâtres, aux galeries d'art, aux cinémas, aux salles de concert ou encore aux centres culturels. Ces espaces ont été pensés et construits pour accueillir la culture, la conserver, la diffuser et la partager. Ils jouent un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine et la démocratisation de l'accès aux œuvres. Mais ils sont parfois « menaçants » pour certaines personnes qui n'ont pas l'habitude de s'y rendre.



Spectacle Norman, Palace, Ath, 17/03/2026



La culture hors les murs : Mais la Culture ne se limite pas à ces lieux. Elle se trouve partout, souvent là où on ne l'attend pas. On en trouve dans la rue avec le street art, comme à Louvain-la-Neuve, où des œuvres murales se découvrent aux quatre coins de la ville, transformant chaque promenade en visite d'exposition. On peut notamment en retrouver sur les murs du cinéma, des auditoriums, et de la gare. On la trouve avec les concerts de rue et les festivals qui s'installent dans les places publiques et font vibrer des quartiers entiers le temps d'une journée ou d'un week-end, comme le festival Sortilège à Ath le jour de l'Ascension.



Statue de Christine de Lalaing habillée à l'occasion du carnaval, Tournai, 14/03/2026

On en trouve dans les parcs avec les statues et autres sculptures qui jalonnent nos espaces verts (certaines plus anciennes comme la statue de Louis Gallait, d'autres plus récentes comme les deux lapins jaunes devant la gare, les deux œuvres se trouvant à Tournai), mais aussi avec des œuvres architecturales remarquables, des expositions temporaires en plein air, ou encore ces pianos mis à disposition du public dans les gares, les halls d'hôpitaux ou encore les centres commerciaux (comme c'était le cas à l'Esplanade à Louvain-la-Neuve), invitant n'importe qui à jouer, à partager, à créer un moment inattendu.

On peut également la trouver durant des festivités telles que les parades du Carnaval, ou le feu d'artifice durant la fête nationale, dans les rues, ou dans les maisons, à chaque célébration d'une fête ou d'une tradition.

En somme, dès lors qu'une œuvre existe et qu'un regard se pose sur elle, il y a culture, et ce, quel que soit l'endroit.

LES PUBLICS

Une culture pour tous : La culture peut toucher tous les publics, sans distinction d'âge, de milieu, d'origine ou de condition. C'est d'ailleurs l'un de ses idéaux fondateurs : être accessible à chacun, offrir à tout le monde la possibilité de se construire, de s'émanciper, de s'épanouir grâce à elle. La démocratisation culturelle est un combat toujours en cours.

Pourtant, certaines initiatives culturelles seront spécifiquement pensées et organisées pour des publics particuliers, parce que leurs besoins, leurs attentes et leurs modes d'accès à la culture sont différents :

Les familles

Des programmations qui réunissent parents et enfants autour d'expériences partagées, des spectacles tous publics, des ateliers intergénérationnels.

Les jeunes

Des formes culturelles qui leur parlent, qui répondent à leurs codes, leurs préoccupations, leurs engagements : concerts, gaming culturel, street art, slam, cinéma jeune public.

Les séniors

Des programmations qui valorisent la mémoire, le partage d'expériences, mais aussi l'apprentissage tout au long de la vie. Un exemple serait l'Université du Temps Disponible de la Maison Culturelle d'Ath qui propose une programmation de conférences, d'animations... à destination des séniors.

Des dispositifs d'accessibilité (audiodescription, langue des signes, accès PMR, ateliers adaptés) pour que la culture soit réellement pour tous et pas seulement en théorie.

Les personnes porteuses de handicap

Les publics scolaires

Des partenariats entre institutions culturelles et écoles, des visites guidées, des résidences d'artistes dans les établissements (Par exemple à l'UCLouvain dans sa mineure Culture et Création), pour faire entrer la culture dans les apprentissages dès le plus jeune âge.

Les touristes

Des offres qui valorisent le patrimoine local, qui donnent à voir l'identité d'un territoire à ceux qui le découvrent pour la première fois.

Les publics éloignés de la culture

Des actions de médiation culturelle, des projets hors les murs dans des quartiers ou des zones où l'offre culturelle est moins présente, pour aller à la rencontre de ceux qui ne franchissent pas spontanément la porte d'un théâtre ou d'un musée.

Les droits culturels

ROUTE 1 : LES DROITS CULTURELS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Qu'est-ce qu'un droit culturel ?

Les droits culturels font partie des droits fondamentaux de l'être humain. Ils reconnaissent que chaque individu a le droit de vivre, de pratiquer et de partager sa culture, d'accéder aux cultures des autres, et de participer pleinement à la vie culturelle de sa communauté, quels que soient ses moyens. Ils sont indissociables des autres droits humains : sans droits culturels, la dignité humaine est incomplète.

L'article 23 de la Constitution belge : En Belgique, l'article 23 de la Constitution garantit à chaque citoyen le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Parmi les droits économiques, sociaux et culturels qu'il énumère, figure explicitement le droit à l'épanouissement culturel. Cela signifie que l'État belge a l'obligation de créer les conditions permettant à chacun de s'épanouir culturellement.

L'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : À l'échelle internationale, l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'ONU en 1948, stipule que toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de bénéficier des bienfaits qui en résultent.

Les droits culturels englobent plusieurs dimensions complémentaires :

La liberté artistique : Tout artiste a le droit de créer librement, sans censure ni contrainte.

La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures : Chaque communauté a le droit de voir son patrimoine, matériel ou immatériel, reconnu, préservé et transmis. Cela inclut les langues minoritaires, les traditions locales, les savoir-faire ancestraux.

Le droit de participer à la prise de décision : Les citoyens ont le droit d'être associés aux décisions concernant les politiques culturelles et les programmations qui les concernent.

L'accès à la culture : Toute personne doit pouvoir accéder aux œuvres, aux événements et aux institutions culturelles, indépendamment de ses moyens financiers, de son lieu de résidence ou de ses capacités physiques.

La liberté de choix en matière culturelle : Personne ne peut être contraint de pratiquer ou d'adhérer à une culture particulière. Chacun est libre de ses choix culturels, de ses goûts, de ses pratiques.

La participation à la culture : Chaque individu a non seulement le droit de consommer la culture, mais aussi d'y contribuer activement.

ROUTE 2 : DES INITIATIVES POUR ÉLARGIR L'ACCÈS

Reconnaître les droits culturels dans des textes de loi, c'est une chose. Mais ce n'est pas suffisant. Pour que ces droits deviennent réels, des initiatives concrètes doivent permettre à tous d'accéder effectivement à la culture, et surtout aux publics qui en sont le plus éloignés.

Voici trois initiatives qui s'attaquent concrètement à ces obstacles :

L'ASBL Article 27 : La culture accessible aux personnes en situation de précarité

L'ASBL Article 27 est un programme belge dont le nom est lui-même un hommage direct à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Son principe est simple : permettre aux personnes dont le niveau de vie est précaire d'accéder à des événements culturels (spectacles, expositions, concerts, cinéma) grâce à une tarification fortement réduite. Concrètement, des tickets à prix symbolique (souvent 1,25€) sont distribués via des associations sociales, des CPAS, des maisons d'accueil et d'autres structures qui accompagnent des personnes en difficulté. Ces intermédiaires créent le lien entre les personnes éloignées de la culture et les institutions culturelles partenaires. L'ASBL Article 27 rappelle ainsi que l'argent ne devrait jamais être un obstacle à la culture, et que la dignité passe aussi par le droit de s'asseoir dans une salle de spectacle.

À Tournai, tous les musées de la ville sont accessibles gratuitement aux étudiants sur simple présentation de leur carte étudiant. Cette initiative locale illustre parfaitement comment une politique municipale peut concrètement lever une barrière financière pour un public jeune, souvent aux ressources limitées. En rendant la culture gratuite pour les étudiants, la ville envoie le message que la culture fait partie de l'éducation, elle est un droit, pas un loisir payant. Ce type de mesure encourage également des habitudes culturelles qui peuvent durer toute une vie.

La gratuité pour les étudiants

Le premier dimanche du mois

Chaque premier dimanche du mois, les musées relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles ouvrent leurs portes gratuitement à tous. Cette initiative régulière et prévisible permet à des familles, des personnes à revenus modestes ou simplement à des curieux de découvrir des collections et des expositions sans contrainte financière. Elle dédramatise également le rapport aux musées, souvent perçus comme des lieux intimidants ou réservés à une certaine élite. En faisant de ce rendez-vous mensuel une habitude, elle contribue à ancrer la culture dans le quotidien de tous.

ROUTE 3 : DES INITIATIVES POUR LA PARTICIPATION ACTIVE

Accéder à la culture, c'est essentiel. Mais y participer activement, c'est encore autre chose. La démocratie culturelle ne se contente pas d'amener les gens vers la culture, elle leur donne les moyens d'en être les acteurs. Elle part du principe que tout le monde a quelque chose à dire, à créer, à apporter, et que la culture se construit avec les gens, pas seulement pour eux.

Voici deux exemples d'initiatives :

Les stages artistiques pour enfants et jeunes

Dans les centres culturels, les troupes de théâtre, les écoles de cirque ou encore les musées, des stages sont proposés régulièrement aux enfants et aux jeunes. Ces espaces sont bien plus que de simples activités de loisirs : ils sont des lieux d'expérimentation, de création et d'expression.

Un enfant qui participe à un stage de théâtre apprend à prendre la parole, à habiter un personnage, à travailler en groupe, à avoir confiance en soi. Celui qui s'essaie à la poterie ou au dessin dans un atelier de musée développe sa motricité, sa créativité et son rapport aux œuvres : il ne regarde plus un objet de la même façon quand il a lui-même essayé de le fabriquer. Ces stages permettent à des jeunes de tous horizons de vivre la culture de l'intérieur, de passer du statut de spectateur à celui de créateur.

D'où l'importance de lieux tels que les Centres s'Expression et de Créativité.

Les cours artistiques à l'école

L'école est l'un des premiers lieux où la participation culturelle peut devenir une normalité. En intégrant des cours de dessin, de musique, de théâtre ou d'expression artistique dans les programmes scolaires, on donne à chaque enfant, quel que soit son milieu social et familial, la possibilité de pratiquer la culture, et pas seulement de la consommer.

Ces cours ont une valeur qui dépasse largement leur contenu technique. Ils développent la créativité, la confiance en soi, la capacité à travailler en équipe et à s'exprimer autrement que par les mots. Ils permettent à des enfants qui peinent en mathématiques ou en français de trouver leur voix, de briller différemment, de se découvrir.



Décorés créés par des enfants lors d'atelier du CEC d'Ath à l'occasion du festival Sortilège, 14/05/2026

Au-delà de ces deux exemples, la participation culturelle peut aussi prendre d'autres formes : les projets de création participatifs dans les quartiers, les ateliers d'écriture en maison de jeunes, les chorales intergénérationnelles, les fresques murales co-créées avec les habitants (comme les fresques photos des villages dans la commune d'Ath). Autant de façons de faire de la culture quelque chose qui se vit ensemble, qui se construit collectivement.

Le non-accès à la culture



Les obstacles et les freins à l'accès à la culture sont nombreux, variés, et se situent à différents niveaux. Certains sont visibles et bien connus, d'autres plus subtils, plus insidieux. Voici un tour d'horizon de ces barrières qui, chaque jour, éloignent des personnes de la culture – alors même qu'elle est leur droit.

LES FREINS GÉOGRAPHIQUES

L'un des obstacles les plus concrets est simplement la distance. Certaines personnes habitent trop loin des centres culturels, ou n'ont pas les moyens de transport nécessaires pour s'y rendre. En milieu rural, une sortie au théâtre ou au musée peut supposer plusieurs dizaines de kilomètres de route, un budget transport, et une organisation logistique que tout le monde n'est pas en mesure d'assumer, surtout avec l'augmentation du coût du carburant.

Ce problème est encore plus criant pour les personnes à mobilité réduite,

pour qui chaque déplacement représente un défi supplémentaire : accessibilité des transports en commun, stationnement adapté, infrastructures adéquates sur place, appel à un taxi social ou à une compagnie de transport spécialisé... Autant d'obstacles qui s'accumulent et peuvent décourager même les plus motivés.

Par ailleurs, la concentration des lieux culturels dans les grandes villes (Bruxelles, Liège, Namur, Gand) laisse des zones rurales ou des petites villes culturellement sous-dotées.

LES FREINS LIÉS À LA COMMUNICATION

Un événement culturel qu'on ne connaît pas est un événement culturel auquel on ne peut pas assister. Et pourtant, combien de fois découvrons-nous l'existence d'un spectacle, d'une exposition ou d'un concert après qu'il soit passé ? Personnellement, je découvre la plupart du temps les événements culturels par hasard, ou parce qu'un proche m'en parle, jamais parce que j'ai reçu une communication directe de la part d'un lieu culturel. Ce frein est souvent sous-estimé.

Les institutions culturelles communiquent, certes, mais pas toujours vers les bons publics, ni par les bons canaux. Les réseaux sociaux touchent ceux qui suivent déjà ces institutions. Les affiches en ville sont vues par ceux qui passent devant. Mais comment atteindre ceux qui ne fréquentent pas ces espaces, qui ne sont pas connectés aux bons réseaux, qui ne lisent pas les magazines culturels ?

La communication culturelle reste trop souvent un dialogue entre convaincus.

LES FREINS ÉCONOMIQUES

Le coût reste l'un des freins les plus évidents. Malgré l'existence de tarifs réduits, de pass culture, et d'initiatives comme l'ASBL Article 27 évoquée précédemment, l'accès financier à la culture reste inégal. Les projets locaux (spectacles de compagnies émergentes, expositions dans les petits musées, événements en centre culturel) sont souvent accessibles à des prix raisonnables. Mais d'autres offres culturelles, comme les concerts de grandes stars mondiales,

les festivals premium ou certaines productions théâtrales, restent hors de portée pour une grande partie de la population.

Au-delà du billet d'entrée lui-même, il faut aussi compter les frais annexes : le transport, la garde d'enfants, la restauration, les achats liés à l'événement. Une soirée culturelle peut rapidement représenter une dépense significative, surtout pour une famille à revenus modestes.

LES FREINS SOCIAUX ET ÉDUCATIFS

L'un des freins les plus difficiles à surmonter est d'ordre social et éducatif. Notre rapport à la culture se construit dès l'enfance, largement influencé par notre environnement familial. Le niveau d'éducation de nos parents, leurs habitudes culturelles, ou leur absence, façonnent notre propre rapport à la culture. Un enfant qui grandit dans une famille qui fréquente régulièrement les musées, les théâtres et les bibliothèques développera naturellement une aisance dans ces espaces. Un autre, qui n'y a jamais mis les pieds, pourra les percevoir comme des lieux étrangers, voire intimidants.

De plus, un niveau d'éducation moins élevé peut parfois limiter la compréhension de certaines formes culturelles, non pas parce que ces personnes sont moins capables de les apprécier, mais parce qu'elles n'ont pas eu accès aux clés de lecture nécessaires.

LES FREINS D'ACCESSIBILITÉ

Si des efforts ont été réalisés ces dernières années pour rendre les lieux culturels accessibles aux personnes en situation de handicap, ces avancées restent trop souvent partielles. Les adaptations pour les personnes en fauteuil roulant sont désormais relativement courantes : rampes d'accès, ascenseurs, emplacements réservés. Mais qu'en est-il des autres ?

Les personnes malvoyantes ont-elles accès à l'audiodescription dans tous les musées ?

LES FREINS PERSONNELS ET TEMPORELS

La bonne volonté ne suffit pas toujours. Avec les horaires de cours pour les étudiants, les rythmes de travail souvent intenses pour les salariés, les responsabilités familiales pour les parents, il est parfois simplement compliqué de dégager du temps pour des activités culturelles. La culture demande du temps pour s'y rendre, pour la vivre, pour en parler, pour y réfléchir.

C'est là que la médiation culturelle joue un rôle crucial : donner ces clés, sans condescendance, pour que chacun puisse s'appropriier la culture à sa façon.

La langue est également un frein éducatif souvent oublié. Ne pas maîtriser d'autres langues limite considérablement l'accès aux offres culturelles internationales : films en version originale, littérature étrangère non traduite, spectacles en langue étrangère, ressources culturelles en ligne. La barrière linguistique construit ainsi des frontières invisibles à l'intérieur même de la culture.

Les personnes malentendantes bénéficient-elles systématiquement de la langue des signes ou du sous-titrage dans les théâtres et cinémas ? Les personnes dyslexiques trouvent-elles des supports adaptés dans les bibliothèques et les lieux d'exposition ? La réponse, trop souvent, est non. De nombreuses personnes en situation de handicap se trouvent de facto exclues de pans entiers de l'offre culturelle.

Ce frein touche particulièrement les personnes qui cumulent plusieurs emplois, les parents isolés, ou encore les aidants proches qui consacrent leur énergie à s'occuper d'un membre de leur famille. Pour eux, la culture passe souvent après les urgences du quotidien, non par désintérêt, mais par manque de disponibilité réelle.

LES FREINS POLITIQUES

La culture a besoin de soutien public pour exister et se développer. Le manque de subventions accordées aux lieux et aux projets culturels en réduit directement l'offre. Quand un centre culturel voit son budget diminuer, ce sont des spectacles annulés, des ateliers supprimés, des heures d'ouverture réduites. Quand une compagnie de théâtre perd son financement, c'est une création qui ne verra pas le jour. Quand l'enseignement est touché, les cours de dessin sont les premiers à en pâtir.

Les choix politiques en matière de financement culturel ont donc des conséquences directes sur l'accès de tous à la culture. Une politique qui sous-investit dans la culture envoie un message implicite : la culture n'est pas une priorité. Et ce sont toujours les publics les plus fragiles qui en paient le prix en premier.

LES FREINS LIÉS AUX CONFLITS ET À L'INSTABILITÉ

La guerre et les conflits armés constituent l'une des formes les plus radicales de nonaccès à la culture. Dans les zones touchées par les conflits, les institutions culturelles ferment leurs portes, les œuvres sont détruites, pillées ou abandonnées, et la survie prime évidemment sur tout le reste. Mais au-delà de la destruction physique, c'est tout un écosystème culturel qui s'effondre :

les artistes fuient, les écoles ferment, les traditions se perdent. Les populations déplacées ou réfugiées se retrouvent arrachées à leur propre culture, sans pour autant avoir accès à celle du pays qui les accueille. La guerre ne détruit pas seulement des bâtiments : elle détruit aussi de la mémoire, de l'identité, du lien.

LES FREINS LIÉS À L'ENFERMEMENT

Les personnes en milieu carcéral ou hospitalisées sur de longues durées se trouvent souvent coupées de toute vie culturelle ordinaire. Qu'il s'agisse de personnes incarcérées, hospitalisées en psychiatrie, ou placées en institution, leur accès à la culture est considérablement réduit, voire inexistant. Or, c'est précisément dans ces contextes que la

culture peut jouer un rôle thérapeutique et humain fondamental : aider à traverser l'isolement, maintenir un lien avec le monde extérieur, préserver la dignité. Des initiatives existent (spectacles et bibliothèques en milieu carcéral, ateliers artistiques en hôpital), mais elles restent trop rares, trop fragiles, et trop dépendantes de la bonne volonté de quelques acteurs engagés.

LES FREINS LIÉS AUX FOSSÉS GÉNÉRATIONNELS

La culture évolue, et ses langages aussi, parfois si vite qu'ils creusent des fossés entre les générations. Un adolescent immergé dans les formats courts des réseaux sociaux, la musique en streaming ou les jeux vidéo peut se sentir étranger aux formes culturelles plus traditionnelles comme l'opéra, la littérature classique ou le théâtre. À l'inverse, une personne âgée peut se trouver complètement dépassée par les codes de la culture numérique, du rap ou de

l'art contemporain, tels que les memes, les trends, la romantasy. Ces incompréhensions mutuelles créent des barrières invisibles : chaque génération développe sa propre culture, son propre langage, et peine parfois à trouver un terrain de rencontre avec les autres. Plutôt que de s'enrichir mutuellement, les générations risquent alors de se regarder de loin, sans vraiment se comprendre.

Mais bien sûr, ces freins ne sont pas une fatalité. Ils mènent d'ailleurs à des solutions et à des actions de solidarité. Des initiatives naissent de ces obstacles.

« Le portrait »

Durant mon stage de six semaines à la Maison Culturelle d'Ath, j'ai eu l'occasion de rencontrer toute une équipe d'animation socioculturelle, ce qui m'a permis d'un peu mieux appréhender le métier.

QUI SONT-ILS ?

L'animateur socioculturel : Il s'agit d'un professionnel qui organise et anime des activités socioculturelles à destination de publics variés. Son rôle dépasse largement la simple organisation d'événements : il aide à promouvoir la participation culturelle des individus en favorisant l'inclusion et l'égalité. Il permet également de mieux comprendre des œuvres culturelles en donnant des clés de lectures et en vulgarisant le contenu. Concrètement, il crée des espaces où chacun peut s'exprimer, créer et participer, quelles que soient ses origines, ses capacités ou son niveau d'éducation. Il sensibilise également les individus aux enjeux sociaux, citoyens et culturels de leur époque, faisant de la culture un outil d'émancipation et de compréhension du monde.

Le médiateur culturel : Le médiateur culturel, lui, est la personne qui **accompagne** la culture et sa découverte. Son rôle est de créer un pont entre une œuvre, un artiste, une institution, et le public qui y est confronté. Il donne des clés de lecture, ouvre des portes, propose des angles d'approche, le tout en utilisant des outils variés et des animations adaptées à son public. Il ne s'agit pas d'imposer une interprétation, mais de donner à chacun les moyens de forger la sienne. C'est une personne polyvalente, capable de parler d'une fresque médiévale à des enfants de primaire le matin, et d'animer un débat sur le cinéma contemporain avec des adultes l'après-midi.

LEUR PROFIL

L'animateur-médiateur est avant tout une personne **polyvalente et passionnée**, à la fois par la culture et par le transfert des savoirs. Ce qui le distingue, c'est cette curiosité : pour les œuvres, les idées, les disciplines artistiques d'un côté, et pour les êtres humains, leurs histoires, leurs besoins, de l'autre.

Sur le plan humain, ce sont des personnes dotées d'une grande **capacité d'écoute, d'attention et d'empathie**. Ils savent observer un groupe, sentir les dynamiques, percevoir ce qui se dit et ce qui ne se dit pas. Leur ouverture d'esprit leur permet d'accueillir des points de vue très différents des leurs, sans jugement. Ils s'adaptent à tous les publics qui se présentent à eux (enfants, seniors, personnes en situation de handicap, publics fragilisés) toujours dans le respect et la compréhension de chacun.

Ce sont également des personnes **organisées et rigoureuses**, capables de concevoir et de mener un projet de A à Z : définir des objectifs, prévoir les étapes, gérer la logistique et le matériel nécessaire, animer le déroulé et évaluer les résultats. Ils savent maintenir l'attention d'un groupe, relancer une dynamique quand elle s'essouffle, et adapter leur programme en temps réel si la situation le demande.

Ils doivent aussi être capables de **susciter le débat et d'aborder des sujets parfois délicats**, qu'il s'agisse de questions politiques, sociales, identitaires ou éthiques que les œuvres culturelles soulèvent inévitablement. Cela suppose d'être informé, de se tenir à jour sur des thématiques variées, et de savoir créer un cadre sécurisant où chacun peut s'exprimer librement.

Enfin, et c'est peut-être l'une de leurs qualités les plus précieuses, ils savent faire preuve de **modestie intellectuelle**. Ils ne prétendent pas tout savoir. Quand une question dépasse leurs compétences, ils le disent honnêtement et redirigent vers des professionnels mieux placés. Cette humilité est une force : elle crée la confiance et montre que l'apprentissage est un processus partagé, pas une relation à sens unique.

LEURS RÔLES ET MISSIONS

Le travail de l'animateur-médiateur s'articule autour de plusieurs missions essentielles.

La création, l'organisation et l'animation de projets culturels : C'est le cœur de leur métier. Qu'il s'agisse d'un atelier de création, d'une visite guidée, d'un cycle de conférences, d'un projet participatif avec un quartier ou d'une résidence d'artiste en milieu scolaire, ils sont à la fois concepteurs et animateurs. Ils imaginent des formats adaptés à leurs publics, construisent le contenu, et créent les conditions pour que l'expérience culturelle soit vivante, engageante et mémorable, réfléchissant à l'avance à toutes les questions et réactions que leur animation pourrait susciter.

La vulgarisation et l'ouverture au dialogue : Rendre la culture accessible, c'est aussi la rendre compréhensible. L'animateur/médiateur traduit les œuvres, les concepts, les contextes historiques ou artistiques en un langage accessible à tous, sans jamais les appauvrir. Il simplifie sans dénaturer. Il ouvre ensuite le dialogue : que ressent-on ? Qu'est-ce que ça nous dit sur nous-mêmes, sur le monde ? Cette dimension participative est fondamentale : il ne s'agit pas de faire un cours, il ne prend pas la place d'un professeur, mais de créer une conversation.

La traduction et l'interprétation culturelle : Dans certains contextes, le médiateur joue aussi un rôle d'interprète, non pas uniquement au sens linguistique, mais au sens culturel. Il aide des publics éloignés d'une forme d'art ou d'une tradition à en saisir les codes, les symboles, les significations profondes. Il fait le lien entre des univers qui, sans lui, ne se rencontreraient peut-être jamais.

LA MÉDIATION CULTURELLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La médiation culturelle est l'ensemble des démarches qui visent à créer du lien entre les œuvres, les artistes, les institutions culturelles et les publics. Car la culture ne parle pas d'elle-même à tout le monde. Certaines personnes ont besoin d'un accompagnement, d'une introduction, d'un espace pour poser des questions et exprimer ce qu'elles ressentent. La médiation crée cet espace.

Ses objectifs :

- Rendre les œuvres accessibles à des publics qui ne les fréquentent pas spontanément
- Développer l'esprit critique
- Favoriser la participation active
- Créer du lien social autour d'expériences culturelles partagées.

Elle ne cherche pas à imposer une vision, mais à ouvrir des possibilités.

Concrètement, un travail de médiation peut prendre des formes très diverses. Ça peut être une visite commentée d'une exposition, pensée différemment selon qu'elle s'adresse à des enfants, à des adultes ou à des personnes malvoyantes. Ce peut être un atelier d'écriture inspiré d'une œuvre littéraire, une rencontre avec un artiste après son spectacle dans un bord de scène, un projet de création collective dans un quartier populaire, ou encore une mallette pédagogique envoyée dans les écoles pour préparer une sortie culturelle. Dans tous les cas, l'idée est la même : ne pas laisser les gens seuls face à la culture, mais les accompagner pour qu'ils puissent se l'approprier.

Mes découvertes et mon projet

UNE INITIATIVE CULTURELLE : JEUNES ET CITOYENS PRIMAIRES

Parmi les nombreuses initiatives qui permettent à la fois l'accès et la participation culturelle, il en est une que j'ai eu la chance de découvrir de l'intérieur, lors de mon stage à la Maison Culturelle d'Ath : **le projet Jeunes et Citoyens Primaires**. C'est un projet qui m'a particulièrement marquée, tant par sa dimension artistique que par son engagement citoyen et sa capacité à donner une vraie place aux enfants dans la société.

PRÉSENTATION DU PROJET

Jeunes et Citoyens Primaires est un projet porté par l'équipe d'animation générale et intensifiée de la Maison Culturelle d'Ath, qui accompagne des élèves de 5e et 6e primaire dans la réflexion, puis la réalisation d'actions citoyennes concrètes. Il s'étale sur une année scolaire complète, de la première phase de réflexion en octobre jusqu'à la journée de valorisation en juillet.



Mise en action d'un projet sur le bien-être animal, 02/03/2026

Son objectif est ancré dans les valeurs de la démocratie culturelle : **donner la parole aux enfants**, les amener à réfléchir sur des thématiques de société importantes (la protection de l'environnement, la lutte contre la précarité, le racisme, la place des personnes âgées...) et surtout, les accompagner pour transformer ces réflexions en actions concrètes et en créations artistiques visibles de tous.

Le public touché est donc celui des enfants de 10 à 12 ans, issus d'écoles primaires de la région athoise (Rebaix, Lignes, Bouvignies, Arbre,...) , mais le projet rayonne bien au-delà des classes, puisque les réalisations finales s'exposent dans l'espace public et s'adressent à l'ensemble de la communauté.

COMMENT SE DÉROULE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

Une phase de réflexion et de débat : Tout commence en classe, avec des séances d'animation menées par l'équipe de la Maison Culturelle. Les élèves sont invités à réfléchir collectivement à des enjeux citoyens qui les touchent, à travers des outils comme le photo-langage (des images qui servent de point de départ à la discussion et permettent à chacun de s'exprimer, même ceux qui peinent à mettre des mots sur leurs idées). Cette phase installe un espace de parole, apprend aux enfants à écouter, à débattre, à argumenter.

Des rencontres avec des acteurs du terrain : Ce qui rend le projet encore plus complet et intéressant, c'est qu'il ne reste pas dans l'abstrait. Les élèves rencontrent des acteurs locaux et des experts qui leur permettent de mieux comprendre les thématiques abordées. Lors de mon stage, j'ai ainsi pu assister à des échanges avec Geoffrey Legrand, responsable du service environnement de la ville d'Ath, ou encore Jean-Claude, apiculteur passionné de Bouvignies. Ces rencontres permettent aux enfants de confronter leurs idées à des réalités concrètes, de poser des questions à des personnes directement impliquées, et de mieux saisir les enjeux qu'ils souhaitent défendre.

Des actions citoyennes concrètes : Après la réflexion vient l'action. Chaque classe choisit une ou plusieurs initiatives en lien avec sa thématique. Et même en choisissant la même thématique, chaque classe l'aborde différemment. Sur la thématique du bien-être animal, par exemple, une classe a choisi de sensibiliser son village en réalisant et affichant des panneaux sur l'importance de ne pas jeter ses déchets dans les champs et les prairies pour protéger les vaches, tandis qu'une autre a décidé de creuser une mare dans la cour de son école pour encourager la biodiversité. Même point de départ, mais des solutions entièrement différentes, preuve que le projet encourage réellement la créativité et l'expression personnelle, plutôt que d'imposer un cadre unique.

La création artistique : Parallèlement à ces actions citoyennes, les élèves participent à la création d'une œuvre d'art collective : des totems monumentaux, réalisés avec l'aide de Coraline, une artiste céramiste. Durant des ateliers de deux heures, chaque classe décore des éléments de l'œuvre en faisant le lien avec sa thématique citoyenne. Passer du stylo et du débat à la manipulation de l'argile représente une véritable respiration dans le projet, une bulle créative au milieu de toutes ces réflexions. Mais cette dimension artistique n'est pas anecdotique : en travaillant collectivement, et indirectement avec d'autres classes dont les créations viendront compléter les leurs, les enfants prennent conscience que leurs actes ont un impact sur les autres. Et sachant que l'œuvre finale sera exposée dans l'espace public, ils s'appliquent d'autant plus.

La journée de valorisation : Le projet se clôture par une journée de valorisation en juillet, moment fort qui permet de mettre en lumière le travail de toutes les classes, de célébrer leur engagement, et de leur donner une place visible et reconnue dans l'espace public. Les totems sont exposés dans le jardin de l'administration communale, les actions menées sont présentées, les enfants voient leur travail exister au-delà de la classe. Ce moment est, à mon sens, l'un des plus importants du projet : il dit aux enfants que ce qu'ils ont fait compte, que leurs idées méritent d'être vues, que leur voix a de la valeur. Et comme les œuvres ont vocation à être pérennes, elles leur rappelleront leur propre engagement durant de nombreuses années.

EN QUOI CE PROJET PERMET-IL L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION CULTURELLE ?

Sur le plan de la **participation**, les enfants ne sont pas spectateurs, ils créent, ils décident, ils agissent. Ils choisissent leurs thématiques, imaginent leurs actions, réalisent leurs œuvres. La culture devient un outil d'expression et d'engagement, pas un objet de consommation passive.

Sur le plan de **l'accès**, le projet va chercher les enfants là où ils sont : dans leurs écoles, dans leurs villages, dans leurs réalités quotidiennes. Il ne leur demande pas de franchir le seuil d'une institution culturelle parfois intimidante, mais il crée un espace culturel dans leur environnement familial.

Et en exposant les œuvres dans l'espace public, il permet à l'ensemble de la communauté (parents, habitants, passants) d'entrer en contact avec la culture sans même l'avoir cherché.

Enfin, en abordant des thématiques comme le racisme, la précarité ou l'environnement, le projet fait de la culture ce qu'elle devrait toujours être : **un outil de réflexion et de transformation du monde.**

MON POINT DE VUE

Ce projet est celui qui m'a le plus marquée durant mon stage, et je crois que c'est parce qu'il incarne parfaitement ce que je pense que la culture peut et doit faire. Il ne se contente pas de divertir ou d'instruire, il donne aux enfants, souvent considérés comme trop jeunes pour avoir des opinions sur des sujets sérieux, la légitimité et les outils pour s'exprimer, agir et laisser une trace.

J'ai été particulièrement touchée par la façon dont il articule réflexion, action et création. La réflexion sans l'action reste abstraite. L'action sans la réflexion manque de profondeur. Et la création, ici, permet aux enfants de dire au monde ce qu'ils ont compris et ce à quoi ils tiennent.

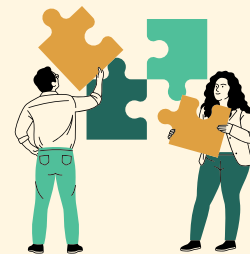
Je trouve également très beau le fait que le projet soit ancré dans des réalités locales : des villages, des prairies, des apiculteurs, des mares... tout en abordant des enjeux universels. Il montre que l'on peut agir globalement en pensant localement, et que les enfants de Bouvignies ou de Rebaix ont autant de choses à dire sur le monde que n'importe qui d'autre.

Jeunes et Citoyens Primaires est, à mes yeux, un modèle de ce que la médiation culturelle peut accomplir quand elle est pensée avec soin, conviction et respect pour ses publics.



Rencontre avec un apiculteur, 16/03/2026

MON PROJET



Un projet de réflexion et de création artistique autour de la transmission de la mémoire

Le pourquoi

Nous vivons à une époque où tout va vite, où l'instantané prime, où le présent écrase parfois le passé. Et pourtant, nous sommes tous faits de fragments : de souvenirs entendus, d'histoires transmises, d'objets gardés sans trop savoir pourquoi. La mémoire, individuelle et collective, est le lien qui relie les générations entre elles.

Mon projet part de cette idée : les jeunes de 15 à 18 ans ont quelque chose à dire sur la mémoire. Pas la mémoire des livres d'histoire, mais la leur, celle de leur famille, de leur quartier, de leur culture d'origine. Et cette mémoire mérite d'exister, d'être racontée, d'être vue. Le projet leur propose de devenir à la fois enquêteurs, témoins et créateurs : récolter des fragments de mémoire autour d'eux, les questionner, les mettre en forme artistiquement, et décider ensemble comment les partager avec le monde (Exposition, spectacle, recueil...

Le public et le lieu

Le projet s'adresse à **des jeunes de 15 à 18 ans**, dans un cadre scolaire, en centre culturel ou en maison de jeunes. C'est un âge intéressant car ces jeunes sont en pleine construction identitaire, se posent des questions sur qui ils sont et d'où ils viennent. La mémoire est une matière qui les touche directement, même s'ils n'en ont pas toujours conscience. Le groupe idéal se situe entre 10 et 20 participants.

Le projet se déroule principalement dans un **centre culturel ou un CEC**, qui sert de base de travail : un espace neutre et équipé. Mais il invite aussi à aller vers l'extérieur : rencontrer des personnes, visiter des lieux chargés de mémoire, explorer le territoire. Le lieu de la restitution finale est quant à lui délibérément laissé ouvert : c'est l'une des décisions qui appartient aux jeunes.

Les objectifs

Sur le plan **artistique**, le projet initie les jeunes à différentes formes d'expression (écriture, photographie, collage, création sonore, céramique, vidéo) et les amène à produire une œuvre à la fois personnelle et collective. Sur le plan **citoyen**, il développe l'esprit critique autour de la notion de mémoire, crée du lien intergénérationnel et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté. Sur le plan de la **participation** culturelle, il donne aux jeunes un rôle d'acteurs à part entière, impliqués dans toutes les étapes du projet, y compris les décisions

Priorités et sens

L'objectif n'est pas de produire des œuvres parfaites, mais des œuvres qui viennent de quelque part, qui ont été pensées et ressenties. Je serai également attentive à ce que chaque jeune se sente légitime : l'un des freins à la participation pourrait être le sentiment de ne pas être à sa place. Ce projet doit, dès la première séance, envoyer le message inverse : ici, ton histoire a de la valeur et est aussi importante que celle des autres. Enfin, je veillerai à ce que la décision collective sur la restitution soit réelle et non orientée.

Le déroulement

Le projet s'étale sur cinq mois, à raison d'une séance par semaine ou toutes les deux semaines.

Phase 1 : Déconstruire et questionner : Les premières séances posent les bases. À travers des outils de médiation (photo-langage, objets apportés de chez soi, extraits littéraires ou musicaux), les jeunes explorent leur rapport à la mémoire : qu'est-ce qu'un souvenir ? Pourquoi certains restent et d'autres s'effacent ? Qu'est-ce qu'on choisit de transmettre ? Etc. La réflexion s'élargit ensuite à la dimension collective : quelles mémoires sont invisibles dans l'histoire officielle ? Quelles histoires méritent d'être racontées ?

Phase 2 : Récolter les fragments : Les jeunes apprennent à mener un entretien : poser des questions ouvertes, écouter vraiment, noter ou enregistrer sans trahir, puis partent à la rencontre de quelqu'un : un grand-parent, un voisin, un ancien du quartier, une personne issue d'une autre culture. Ils reviennent avec des matériaux bruts : enregistrements, photos, objets prêtés, phrases griffonnées. Ces récoltes sont partagées en groupe.

Phase 3 : Créer : Chaque jeune développe sa création personnelle à partir de son fragment, en choisissant librement sa forme d'expression. Le médiateur accompagne sans imposer. Des intervenants extérieurs (photographe, auteur, graphiste) peuvent être invités ponctuellement pour apporter un regard professionnel. Le groupe réfléchit à comment relier les créations individuelles pour former un ensemble cohérent.

Phase 4 : Décider et préparer la restitution : Les jeunes décident ensemble de la forme que prendra leur restitution : exposition, installation dans l'espace public, recueil imprimé, soirée de lectures et projections, performance... Le médiateur présente les options et leurs implications pratiques, mais la décision appartient entièrement au groupe. Les jeunes prennent ensuite en charge autant d'aspects que possible de la préparation : disposition des œuvres, textes, invitations, communication.

La restitution : Quelle que soit la forme choisie, elle répond à un même objectif : rendre visible ce qui existait dans l'ombre. Les personnes interviewées sont invitées, mais aussi les familles des jeunes (parents, frères et sœurs...) pour leur faire part de leurs découvertes. Ce serait un moment de rassemblement intergénérationnel.

Aspects pratiques

Les besoins matériels varient selon les formes artistiques choisies : matériel de dessin et collage, appareils photo, enregistreurs audio, imprimante, et selon les choix du groupe, matériel spécifique comme de l'argile ou de la peinture. Sur le plan financier, le projet peut être soutenu par les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles dédiées à la médiation culturelle et à l'éducation permanente, ainsi que par des appels à projets citoyens. Le coût principal porte sur les heures de médiation, les intervenants artistiques ponctuels et le matériel.

En quoi ce projet répond-il aux enjeux culturels ?

Il combat le frein social en partant de l'histoire personnelle de chaque jeune : pas besoin de bagage culturel particulier, son vécu est déjà la matière première. Il lutte contre le fossé intergénérationnel en créant des rencontres réelles. Il incarne la démocratie culturelle en donnant aux jeunes un pouvoir de décision réel. Et il s'inscrit pleinement dans la mission de la médiation culturelle en créant des ponts : entre les générations, entre les mémoires, entre les individus et la culture.

Le projet repose sur la conviction que chaque personne porte en elle une histoire qui mérite d'être racontée. Et que la culture est exactement ce qui permet à ces histoires d'exister.

